

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 OCTOBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00286

DETERMINATION DU NOMBRE ET DES THEMATIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 29 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 112

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 116

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET représenté par Mme Marie José MAKAREINIS, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ,

RECUEILLI EN PREFECTURE
Le 16 octobre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20201005-020200286U

DATE D'APPÊCHAGE : 16 octobre 2020

M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN

Pouvoirs :

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

Mme Audrey BERTHEAS, Mme Catherine CHAPARD, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Jérôme GABIAUD, M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL,
Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 OCTOBRE 2020

DETERMINATION DU NOMBRE ET DES THEMATIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES

En application des articles L 5211-1, L 2121-22 et L 5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil métropolitain a la faculté de procéder à la création de commissions permanentes instituées pour la durée du mandat.

1. Définition du nombre et des thématiques des commissions permanentes

Les Commissions permanentes sont un espace d'échange, d'analyse thématique ou prospective et de débat technique ayant trait aux affaires métropolitaines. Elles permettent :

- de contribuer à l'information des conseillers métropolitains et des conseillers municipaux ;
- d'évoquer des débats prospectifs ou concernant les politiques publiques mises en œuvre par la Métropole ou relatifs aux enjeux de territoire, afin d'alimenter la réflexion du Bureau et de l'exécutif.

Elles rendent un avis simple et facultatif sur les délibérations importantes qui leur sont le cas échéant présentées par le Vice-Président compétent.

Il est ainsi proposé la création des 11 commissions thématiques permanentes suivantes :

1. Finances et affaires générales
2. Eau, assainissement, contrats de rivières, GEMAPI
3. Déchets
4. Rayonnement du territoire **en matière de tourisme, culture, patrimoine et sports**
5. Cohésion sociale
6. Mobilités
7. Voirie
8. Cohésion territoriale, grands projets d'aménagement et Développement durable
9. Habitat
10. Développement économique, Enseignement supérieur, **Recherche**, Innovation, **Entrepreneuriat**, numérique, Design
11. Stratégie alimentaire, Economie et transition agricoles

2. Composition des commissions

Il est proposé que les commissions soient composées des membres suivants :

- chaque Vice-président et Conseiller métropolitain délégué sera membre de droit de la commission correspondant à sa délégation,
- dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée métropolitaine, les Commissions seront composées de Conseillers métropolitains élus parmi les Conseillers titulaires,
- un conseiller métropolitain membre d'une commission peut être remplacé, pour une réunion de celle-ci, par un conseiller municipal de la même commune. Ce conseiller municipal est alors désigné, avant la séance concernée, par le maire qui veille à respecter le principe de la représentation proportionnelle,
- conformément aux dispositions de l'article L 5211-40-1 du CGCT, les conseillers municipaux pourront assister aux commissions. S'il le souhaite, le Maire de la commune peut proposer un représentant municipal par commission désigné selon les règles applicables aux communes,
- les élus municipaux siégeant dans une commission métropolitaine, quel que soit leur mode de désignation, ne peuvent participer au vote,
- par ailleurs, tout conseiller municipal ou métropolitain non concerné par les alinéas précédents peut solliciter le Président de la Métropole pour assister aux débats d'une commission. Le Président peut accepter ou refuser cette demande sans avoir à justifier son choix.

Les modalités détaillées de fonctionnement des commissions seront précisées dans le règlement intérieur qui sera adopté ultérieurement.

Il sera procédé à l'élection des conseillers métropolitains membres des commissions lors du prochain Conseil métropolitain.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve la création de 11 commissions thématiques telles que définies ci-dessus.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 4 abstentions comme suit :

Votes pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY (pouvoir donné à Mme Marie-Pascale DUMAS), M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, Mme Marie-Christine BUFFARD (pouvoir donné à Mme Marie-Eve GOUTELLE), M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,

Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET représenté par Mme Marie José MAKAREINIS, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Djida OUCHAOUA (pouvoir donné à M. Christophe FAVERJON), M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON (pouvoir donné à M. Gaël PERDRIAU), Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN

Abstentions :

M. Germain COLLOMBET, M. Jean DUVERGER, M. Olivier LONGEON, Mme Julie TOKHI.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël PERDRIAU', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Gaël PERDRIAU